



heures supplémentaires posées mes semaines de cours

Par **aline25200**, le **27/01/2023** à **10:26**

Bonjour,

Je suis en alternance dans un hotel donc contrat de 39 heures par semaines.

Quand je suis en semaines de cours, mes heures de formation n'atteignent jamais 39 heures.

Dans la mesure où je fais beaucoup d'heures supplémentaires en entreprise, est ce que celle ci a le droit de combler les heures manquantes à l'école par mes heures supplémentaires?

Cordialement

Par **P.M.**, le **27/01/2023** à **11:41**

Bonjour,

Déjà en principe les heures supplémentaires doivent être payées...

Il faudrait savoir comment l'employeur est au courant de votre planing de cours...

Par **aline25200**, le **27/01/2023** à **14:27**

L'employeur a demandé à l'école d'avoir accès à mon planning....

Mon entreprise me déduit des heures supplémentaires durant mes semaines à l'école car je n'ai jamais 39h de cours.

Est elle dans son droit?

Par **P.M.**, le **27/01/2023** à **14:41**

A mon avis, il ne le peut pas, je vous conseillerais de vous rapprocher de l'Inspection du Travail...